



## Restitution de mon véhicule

Par **eliassylvain**, le **22/01/2015** à **15:05**

Bonjour,

Il y a un an et demi, en aout 2013, je me suis fait volé mon véhicule.

Malheureusement, étant étudiant en alternance, j'ai du couper l'assurance de mon véhicule faute de moyen, et surtout quand mon entreprise m'a passer un véhicule de fonction, que j'utilisais tous le temps. Donc , en attendant la vente de mon véhicule personnel, j'ai donc couper l'assurance, et je me suis trouvé sans rien, donc la perte totale de mon bien, sans aucune assurance.

Mais voilà, qu'on m'appelle en Janvier 2014, pour me dire qu'on a retrouver mon véhicule... Bonne nouvelle, le brigadier en charge de la restitution de mon véhicule me dis que ça devrait prendre quelque semaine le temps que la juge enlevé le sous scellé de mon véhicule.

Sauf que voila, cela fait un an, toujours rien, son discours a changé, il me dit qu'il n'a plus rien avoir avec l'affaire, qu'il faut que j'envoie un courrier au juge, ce que j'ai déjà fait. Donc toujours rien...

Je ne sais plus quoi faire à part attendre, mais cela prend beaucoup trop de temps, surtout que je vais changé de boulot, donc perdre mon véhicule de fonction, je n'aurai plus aucun moyen de locomotion. Et je n'ai pas les moyen d'acheter un nouveau véhicule.

Que dois-je faire ?

Je m'excuse d'avance pour les éventuelles fautes d'orthographe...

Merci d'avance.

Par **trennec**, le **21/02/2015** à **16:18**

Bonjour,

Il convient d'écrire au Procureur de la République du tribunal de grande instance dont vous dépendez géographiquement pour lui demander la restitution du scellé.